

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**CREATION,
ACTUALISATION ET
CLOTURE DES
AUTORISATIONS DE
PROGRAMME ET DE
CREDITS DE PAIEMENT
(APCP) - BUDGET
ASSAINISSEMENT**

N° CC_2025_0019

Séance du : mercredi 19 mars 2025

Convocation du : 05 mars 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Bertilla LE GOC, François LIERMIER par Laurent GILET, Christian AEBISCHER par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Ines AYEB par Maryline BOUCHÉ, Amine MEHDI par Denis MAIRE, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Antoine BLOUIN par Nadège ANCHISI, Odette MAITRE par Stéphane PASSAQUAY

Excusés :

Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Paulette CLERC, Jean-Paul BOSLAND, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT

La présente délibération a pour objet, conformément à l'article R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales, la révision des autorisations de programme (AP) du budget Assainissement à l'occasion d'une étape budgétaire.

Les autorisations concernées par la présente délibération sont détaillées dans le tableau ci dessous :

Numéro / opération	Libellé	Modifications proposées	Montant AP
2015-1 / 521	Travaux pour le traitement de l'azote à la STEP Ocybèle	Augmentation de l'AP, allongement de la durée et ajustement des crédits de paiement (CP)	33 731 500,00 €

2023-1 / 525	Réseaux d'assainissement liés aux travaux de la phase 2 du tramway	Augmentation de l'AP et ajustement des crédits de paiement (CP)	7 951 132,31 €
2025-3 / 52025	Chantiers d'assainissement pluriannuels 2025	Création du programme	2 362 000,00 €
TOTAL des autorisations de programme			44 044 632,31 €

Les modifications et les répartitions des crédits de paiement sont détaillées dans les annexes jointes à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Pour : 44

Abstention : 1

DECIDE :

D'APPROUVER la création et l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiements du budget Assainissement dans les conditions prévues en annexe.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET

Date de signature : 20/03/2025

Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI

Date de signature : 21/03/2025

Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

MODIFICATIONS APPORTEES A L'APCP TRAVAUX AZOTE STEP OCYBELE

Par délibération n°C-2015-0042, le Conseil Communautaire d'Annemasse-Agglomération a approuvé les travaux permettant le traitement de l'azote à la STEP Ocybèle pour un montant de 17 169 000 € sur 5 ans. Les délibérations n° CC_2018_0061, CC_2018_0136, CC_2019_0032, CC_2020_0036, CC_2020_0138, CC_2021_0045, CC_2021_0135, CC_2022_0026, CC_2023_0028, CC_2023_0132, CC_2024_0020, CC_2024_0075 et CC_2024_0140 ont modifié le programme pour le porter à 29 700 000 € sur 11 ans.

L'actualisation prévoit un allongement de la durée, une augmentation de l'enveloppe et une nouvelle répartition des crédits de paiements.

L'augmentation du montant du programme s'explique par :

- La modification de montants de travaux déjà réalisés :
 - 700K€ suite à l'augmentation de l'enveloppe de travaux pour la vidange du digesteur 3000 plus abîmé que prévu
 - 900K€ pour l'augmentation du montant de l'opération APE suite à la réception des offres
 - 800K€ pour l'augmentation du montant de travaux de l'opération réhabilitation et décanteurs lamellaires (plus de résines à reprendre + pompes plus importants pour intervention sur ouvrages + montant marché plus important que l'estimation)

- Les augmentations des estimations de travaux :
 - 140K€ pour l'opération de ventilation (ajout de ventilateur plus performant énergétiquement)
 - 500K€ pour l'opération Boues (estimation ancienne remise à jour)
 - 600K€ pour l'opération vidange 2100 (dont la reprise de l'enveloppe thermique et l'isolation)
 - 200K€ pour le photovoltaïque (nouveau projet)

- L'augmentation de la rémunération du maître d'œuvre suite à l'allongement des travaux et aux travaux supplémentaires : + 200 000 €

	Voté précédemment	BP 2025 Nouvelle proposition	Variations
2015-2022	18 865 370,92 €	18 865 370,92 €	0,00 €
2023	3 404 480,90 €	3 404 480,90 €	0,00 €
2024	1 400 000,00 €	1 290 586,58 €	-109 413,42 €
2025	6 030 148,18 €	3 500 000,00 €	-2 530 148,18 €
2026	-00 €	2 807 000,00 €	2 807 000,00 €
2027	-00 €	3 307 000,00 €	3 307 000,00 €
2028	-00 €	557 061,60 €	557 061,60 €
TOTAL	29 700 000,00 €	33 731 500,00 €	4 031 500,00 €

TRAVAUX AZOTE STEP OCYBELE - Actualisation BP 2025

Autorisation de Programme - Crédits de paiements	Montant total du programme voté précédemment	Crédits de Paiement											
		Cumul réalisé au 31/12/2024		2025		2026		2027		2028		Total actualisé	
		%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Maîtrise d'oeuvre	1 440 973,36	82%	1 178 009,88	7%	100 000,00	6%	100 000,00	6%	100 000,00	6%	100 061,60	100%	1 578 071,48
Travaux	28 213 161,64	79%	22 363 261,32	12%	3 393 000,00	8%	2 700 000,00	10%	3 200 000,00	1%	450 000,00	100%	32 106 261,32
CSPS	16 364,00	54%	8 907,46	12%	2 000,00	12%	2 000,00	12%	2 000,00	12%	2 000,00	100%	16 907,46
Controleur technique	29 501,00	35%	10 259,74	17%	5 000,00	17%	5 000,00	17%	5 000,00	17%	5 000,00	100%	30 259,74
Total	29 700 000,00	79%	23 560 438,40	12%	3 500 000,00	8%	2 807 000,00	10%	3 307 000,00	2%	557 061,60	100%	33 731 500,00

Actualisation APCP	+ 4 031 500,00
---------------------------	-----------------------

MODIFICATIONS APPORTEES A L'APCP RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT LIÉS AUX TRAVAUX DE LA PHASE 2 DU TRAMWAY

Par délibération n° CC_2023_0030 le Conseil Communautaire d'Annemasse-Agglomération a approuvé les travaux sur les réseaux des eaux usées et des eaux pluviales liés aux travaux de la phase 2 du tramway pour un montant de 5 094 000 € sur une durée de 2 ans. Par délibérations n° CC_2024_0020 et CC_2024_0110, le Conseil Communautaire a actualisé le montant pour porter le programme à 7 919 998,89 €.

L'actualisation prévoit

- une légère augmentation du programme pour équilibrer la répartition des travaux réellement effectués entre l'eau et l'assainissement
- une nouvelle répartition des crédits de paiement : les travaux se sont terminés en décembre 2024, quelques réserves sont encore en cours ce qui entraîne un décalage des crédits non facturés en 2025 pour solder le marché

	Voté précédemment	BP 2025 Nouvelle proposition	Variations
2023	29 998,89 €	29 998,89 €	0,00 €
2024	7 590 000,00 €	6 286 679,18 €	-1 303 320,82 €
2025	300 000,00 €	1 634 454,24 €	1 334 454,24 €
TOTAL	7 919 998,89 €	7 951 132,31 €	31 133,42 €

RESEAUX ASSAINISSEMENT LIES AU TRAMWAY PHASE 2 ACTUALISATION BP 2025

Autorisation de Programme - Crédits de paiement	Montant budgétaire total du programme avant actualisation	Crédits de paiement					
		Cumul réalisé au 31/12/2024		2025		Total	
		%	Montant budgétaire	%	Montant budgétaire	%	Montant
Travaux Réseau eaux usées (HT)	2 333 016,10	79%	1 994 149,52	22%	520 000,00	100%	2 514 149,52
Travaux Réseau eaux pluviales (TTC)	5 586 982,79	80%	4 322 528,55	20%	1 114 454,24	100%	5 436 982,79
Total	7 919 998,89	79%	6 316 678,07	21%	* 1 634 454,24	100%	7 951 132,31

* dont 331 133,42€ de crédits au BP2025
et 1 303 320,82€ de restes à réaliser 2024

Actualisation APCP	+ 31 133,42
---------------------------	--------------------

CREATION DE L'APCP CHANTIERS D'ASSAINISSEMENT PLURIANNUELS 2025

Dans le cadre des travaux sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales un certain nombre de chantiers démarreront courant 2025 et se termineront en 2026. Une autorisation de programme / crédits de paiement pour un montant de 2 362 000 € et d'une durée de 2 ans est créée sur le budget Assainissement au moment du vote du budget primitif 2025.

Années	BP 2025 Création de l'opération
2025	822 200,00 €
2026	1 539 800,00 €
TOTAL	2 362 000, 00 €

CHANTIERS ASSAINISSEMENT PLURIANNUELS 2025 - CREATION BP 2025

APCP 2025-3

Super Opération 52025

Autorisation de Programme - Crédits de paiement	Reseaux eaux pluviales (RP) / Réseaux eaux usées (RU)	montant total du programme BP 2025	2025		2026		Total	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant
Opération 52105 Rue Coqueloup (TTC)	RP	500 000,00 €	60%	300 000,00 €	40%	200 000,00 €	100%	500 000,00 €
Opération 52214 BSR (HT)	RU	130 000,00 €	50%	65 000,00 €	50%	65 000,00 €	100%	130 000,00 €
Opération 52214 BSR (TTC)	RP	150 000,00 €	50%	75 000,00 €	50%	75 000,00 €	100%	150 000,00 €
Opération 52306 Rue du Faubourg Lucinges (HT)	RU	240 000,00 €	60%	144 000,00 €	40%	96 000,00 €	100%	240 000,00 €
Opération 52406 Rue du Sapin VLG (HT)	RU	50 000,00 €	50%	25 000,00 €	50%	25 000,00 €	100%	50 000,00 €
Opération 52406 Rue du Sapin VLG (TTC)	RP	10 000,00 €	50%	5 000,00 €	50%	5 000,00 €	100%	10 000,00 €
Opération 52506 Cours de la République (HT)	RU	100 000,00 €	10%	10 000,00 €	90%	90 000,00 €	100%	100 000,00 €
Opération 52506 Cours de la République (TTC)	RP	582 000,00 €	10%	58 200,00 €	90%	523 800,00 €	100%	582 000,00 €
Opération 52510 Rues des Martelets/Lanches St Cergues (HT)	RU	400 000,00 €	30%	120 000,00 €	70%	280 000,00 €	100%	400 000,00 €
Opération 52527 Doublement voie RD903 dévoiement (HT)	RU	100 000,00 €	10%	10 000,00 €	90%	90 000,00 €	100%	100 000,00 €
Opération 52527 Doublement voie RD903 dévoiement (TTC)	RP	100 000,00 €	10%	10 000,00 €	90%	90 000,00 €	100%	100 000,00 €
Sous-total RU	RU	1 020 000,00 €	37%	374 000,00 €	63%	646 000,00 €	100%	1 020 000,00 €
Sous-total RP	RP	1 342 000,00 €	33%	448 200,00 €	67%	893 800,00 €	100%	1 342 000,00 €
Total		2 362 000,00 €	35%	822 200,00 €	65%	1 539 800,00 €	100%	2 362 000,00 €